MARTINIQUE

CULTURE + 6

Date de début : 9/1/2020 Date de fin : 6/1/2021

Expérimentation article L.314-2 : Non

Description de l'expérimentation :

Le plan CULTURE+ est une proposition académique complémentaire des PACTE qui a été conçue pour libérer les accès à la culture de manière à intégrer l'EAC comme une composante de la réussite scolaire des élèves.

L'innovation réside dans l'engagement de l'académie à accompagner les établissements dans la construction des volets culturels de leurs projets d'établissement en lien avec les profils des élèves, les territoires éducatifs et les objectifs de réussite, ce grâce 5 projets (2nd degré) qui croisent les priorités nationales, académiques et les besoins identifiés (recensement ADAGE).

Thématique(s) de l'expérimentation :

- Arts et culture
- Formation des enseignants
- Apprentissages fondamentaux

Hypothèses à évaluer :

Nous attendons de ce plan :

- la réduction des inégalités qui menacent la réussite des élèves par la libération des accès à la culture dans toutes ses dimensions : sociales, territoriales, logistiques et financières ;
- qu'il pose les bases d'un pilotage territorial de l'EAC puisque les problématiques et les enjeux auquel il répond sont partagés par de nombreux acteurs du territoire (partenariat et financement du plan : Rectorat, Réseau CANOPE et DAC)
- l'enrichissement des parcours d'éducation artistiques et culturelles par des projets permettant aux élèves d'acquérir des connaissances et des compétences dans 5 domaines artistiques et culturels ;
- le rattrapage d'un certain retard dans la mise en œuvre de dispositifs indispensables à une bonne pratique culturelle dans les EPLE : cinéclubs, galeries d'établissements, ateliers de pratiques et de rencontres, développement de la lecture ;
- la contribution à la réussite des élèves par le croisement d'autres parcours (avenir notamment: intervention des artistes dans les événements liés à l'orientation, création de ressources avec l'ONISEP) ;
- une meilleure connaissance par les élèves de leurs patrimoines ;

POUR LE PREMIER DEGRE

Nous espérons atteindre l'objectif du 100% EAC et développer la capacité des établissements à organiser des parcours en cohérence avec le contexte et les instructions officielles.

Le déploiement de l'application ADAGE devrait conduire à un pilotage éclairé à différentes échelles: académie, degré, circonscription, école ou établissement, bassin, public, privé, éducation prioritaire ou non, domaine artistique et culturel, territoire...

Méthode d'évaluation :

- mesurer la réduction des inégalités par le nombre d'inscriptions dans les territoires prioritaires et par l'accroissement du taux de participation au recensement ADAGE ;
- mesurer une meilleure intégration de l'EAC dans les EPLE par des volets culturels

Responsables de l'évaluation :

DAAC et administratrice académique ADAGE

IEN chargée de mission EAC et administratrice départementale ADAGE (Premier degré) services éducatifs de structures culturelles : musées, scène nationale, parc naturel régional, etc

POUR LE PREMIER DEGRE:

L'évaluation concerne tous les pilotes: Directeurs d'écoles avec l'implication des équipes pédagogiques, Inspecteurs.

Résultats année précédente :

Impact sur les compétences pédagogiques :

- 40 enseignants formés sur 5 domaines artistiques ou culturels dans le 2nd degré
- 90 référents culture formés au pilotage du PEAC dans leurs établissements
- intégration pertinente des projets dans les progressions pédagogiques
- taux de participation au plan : 42%
- taux de recensement : 37%

Nous n'avons pas encore mesuré le taux de fréquentation des lieux culturels, ni l'achat de biens culturels.

POUR LE PREMIER DEGRE 2020/21:

25% des élèves

34% des écoles

Constitution de deux réseaux de personnes ressources en EAC; formation de ces personnels: Animateurs Chœurs pour le chant choral et Référents de circonscription pour l'EAC (21 A-C et 12 REAC)

167 enseignants formés à travers les dispositifs académiques "Culture +"

Actions prévues à l'issue de l'expérimentation :

POUR LE PREMIER DEGRE:

Mutualisation, valorisation avec appui sur le numérique (plateforme collaborative, webinaires).

Public(s) concerné(s):

Élèves

Personnels de l'Éducation nationale

Acteurs éducatifs hors Éducation nationale (ex : associations, collectivités territoriales)

Secteur(s) d'enseignement :

Public

Privé sous contrat

Cycle(s) concerné(s):

Cycle 1

Cycle 2

Cycle 3

Cycle 4

Cycle 4

Nombre concerné :

d'élèves: 8808

d'enseignants: 420

d'établissements: 80

d'écoles: 80

de collèges :

de lycées généraux et techn:

de lycées polyvalents :

de lycées professionnels :

Référent de l'expérimentation :

IEN

NANCY-METZ

LEA GRAINE DE CULTURE 3

Date de début : 10/1/2018 Date de fin : 7/1/2021

Expérimentation article L.314-2 : Oui

Description de l'expérimentation :

Le collège se donne pour ambition la généralisation de l'EAC en son sein comme une « pratique ordinaire » mais une pratique éclairée et évaluée. L'originalité du projet tient ainsi au fait que c'est le terrain qui a interpellé la

recherche ; dans ce cadre, « Graine de culture » s'inscrit dans une recherche de type participatif, en appui sur la circulation des savoirs et des compétences. La recherche est mobilisée pour partager sa méthodologie propre à l'analyse des pratiques et de leurs effets, sur les élèves mais aussi sur l'ensemble de l'équipe éducative.

Thématique(s) de l'expérimentation :

- Arts et culture
- Confiance, bien-être, climat scolaire
- Apprentissages fondamentaux

Hypothèses à évaluer :

L'équipe constituée privilégie une approche qualitative fondée sur des protocoles de collecte et de traitements de données (ce qui n'exclut pas une articulation avec des données quantitatives tels le nombre ou la durée des activités

artistiques et culturelles proposées).

En quoi l'éducation artistique et culturelle, articulée au projet d'un établissement scolaire, contribue-t-elle à l'engagement citoyen de l'enfant et plus globalement au développement des compétences portées par l'école ?

Nos hypothèses:

- La spécificité des projets EAC dans le cadre du LéA "Graine de culture" développe le jugement et le discernement chez l'élève
- Apprentissage et citoyenneté sont indissociables (interdépendants et interagissants) dans les projet EAC pour développer l'esprit critique
- L'EAC permet à l'élève d'identifier et d'exprimer ce qu'il ressent et d'accueillir la sensibilité des autres
- L'engagement des élèves et des adultes dans l'EAC favorise l'action personnelle et collective, la prise de responsabilité et d'initiative de tous

Méthodologie : approche anthropologique située, observations participantes, témoignages des élèves recueillis par vidéomaton, entretiens avec divers acteurs qui ont un point de vue

sur le dispositif, les élèves, les personnels impliqués. Le point de vue des acteurs qui circulent d'un lieu à l'autre est aussi sollicité (stagiaires, visiteurs, etc.)

Les laboratoires concernés : ECP Lyon – ADEF-ERGAPE Marseille – IREMUS Paris – CREM Lorraine

Disciplines concernées : sciences de l'éducation, musicologie (?), sciences de l'art, sciences du langage

Méthode d'évaluation :

Une cohorte a été constituée pour permettre l'observation d'un échantillon d'élèves sur les trois années du cycle 4. Les indicateurs sont essentiellement qualitatifs : évolution du climat scolaire, capacité des élèves à verbaliser et

exprimer leur sensibilité, capacité des élèves à s'exprimer sur leur pratique artistique, capacité des élèves à s'exprimer sur la pratique artistique des autres, implication des familles dans les actions artistiques et culturelles, etc.

Responsables de l'évaluation :

Chercheurs des laboratoires concernés : ECP Lyon – ADEF-ERGAPE Marseille – IREMUS Paris – CREM Lorraine

Résultats année précédente :

https://cardie.ac-nancy-metz.fr/wp-content/uploads/lea_pagny_details.pdf https://cardie.ac-nancy-metz.fr/wp-content/uploads/lea_pagnyPEACActions-20172018.pdf

https://cardie.ac-nancy-metz.fr/wp-content/uploads/lea_pagny120319.pdf https://cardie.ac-nancy-metz.fr/wp-content/uploads/lea_pagny040719b.pdf

Actions prévues à l'issue de l'expérimentation :

Réflexions en cours

Public(s) concerné(s):

Élèves

Personnels de l'Éducation nationale

Acteurs éducatifs hors Éducation nationale (ex : associations, collectivités territoriales)

Secteur(s) d'enseignement :

Public

Nombre concerné :

d'élèves: 306

d'enseignants : 6

d'établissements : 1

d'écoles: 0

de collèges : 1

de lycées généraux et techn: 0

de lycées polyvalents : 0

de lycées professionnels : 0

Cycle(s) concerné(s) :	
Cycle 4	
	Référent de l'expérimentation : Enseignante
Champ(s) de la recherche concerné(s) par le(s) partenariat(s) :	
Sciences de l'éducation	
Sciences du langage	
Objectifs de recherche :	
Quantitatifs : choix lors de l'épreuve orale D.N.B. : E.A.C. 23 élèves sur 58, dont 7 directement ancré sur le P.E.A.C ; % d'engagement des élèves dans les ateliers périscolaires	
Qualitatifs : échanges entre élèves et avec les professeurs autour des présentations en établissement ; contribution effective aux domaines 1.4 et 3 du SCC ; les élèves perçoivent leur évolution (voir entretiens vidéos) sans toutefois prendre conscience des atouts développés en terme de parcours de formation.	
Indicateurs de réussite : compréhension des enjeux des E.A. au sein du groupe E.A.C. ; bonne cohésion du groupe E.A.C. avec intégration des disciplines (AP , EMCC, EPS, lettres, HG, mathématiques)	
+ https://cardie.ac-nancy-metz.fr/wp-content/uploads/lea_pagny_details.pdf	
Résultats mis en évidence par la recherche :	
Aide au diagnostic, évaluation du dispositif, accompagnement des équipes pédagogiques	
Apports de la recherche dans le cadre de l'expérimentation :	
Publications sur le site de l'Ifé (http://ife.ens-lyon.fr/lea/le-reseau/les-differents-lea/graine-de- culture-pagny-sur-moselle), Innovathèque (https://cardie.ac-nancy-metz.fr/wp- content/uploads/fiche_inno_clg_gribe_pagny2019.pdf), et le site de la CARDIE	

Modalités de valorisation de la recherche :